

Morat, 31 Mai 2021

Communiqué de presse

RECOMMANDATIONS DE VOTE DU PLR LAC POUR LES VOTATIONS FEDERALES ET CANTONALE

Les propositions qui seront soumises au vote le 13 juin 2021 ont fait l'objet de discussions controversées et intenses au sein du PLR Lac. Comme il est d'habitude pour un parti libéral, une grande variété d'arguments ont été opposés et l'adoption des slogans n'a été très claire que dans quelques cas. Cela montre d'une part que les propositions sont, comme c'est souvent le cas, le résultat d'un compromis fédéral, mais aussi que des améliorations seront encore possibles au moment de la mise en œuvre.

OUI à la loi sur le CO2 :

Le changement climatique est un problème mondial que nous ne pouvons pas résoudre uniquement en Suisse. Néanmoins, selon le PLR Lac, il est important que la Suisse donne le bon exemple et renforce le principe du pollueur-payeur avec la loi extrêmement libérale sur le CO2, sans devoir recourir à des interdictions générales dogmatiques. La loi sur le CO2 a pour effet secondaire positif de réduire la dépendance à l'égard des combustibles fossiles et de promouvoir l'innovation dans les nouvelles technologies et les nouveaux services.

Dans le cadre de ce processus, le PLR Lac salue aussi le fait que la consultation sera également soumise à un processus politique, garantissant ainsi qu'elle ne deviendra pas un monstre de redistribution bureaucratique, mais que les coûts supplémentaires seront également réutilisés de manière ciblée.

NON à l'initiative sur l'eau potable :

L'eau potable en Suisse est d'une qualité exemplaire. Néanmoins, on peut y trouver des substances indésirables provenant de la médecine, de l'industrie, des transports, des ménages privés et, dans une faible mesure, de l'agriculture. Il convient de les réduire par des mesures ciblées, si nécessaire en interdisant également l'utilisation de certaines substances. Toutefois, l'initiative est excessive en ce sens qu'elle restreint fortement les opérations agricoles en Suisse par rapport à aujourd'hui et qu'elle désavantage massivement la production nationale par rapport aux importations. L'acceptation de l'initiative ne ferait que déplacer toute pollution environnementale à l'étranger, ce qui serait contre-productif pour l'environnement.

NON à l'initiative sur les pesticides :

La Suisse possède l'une des normes mondiales les plus élevées en matière de qualité des aliments et d'eau potable. L'utilisation de pesticides a été réduite d'environ 27 % au cours des dix dernières années. Néanmoins, le PLR Lac estime que l'agriculture doit s'engager davantage à réduire encore l'utilisation des pesticides. Cependant, l'initiative pour l'interdiction des pesticides dépasse les bornes en imposant de facto une production biologique obligatoire par le biais de réglementations étatiques extrêmes de la production. Cela restreint massivement la liberté de choix des consommateurs. L'interdiction de facto d'importer des produits non

biologiques viole également de nombreux accords commerciaux et ne serait probablement possible qu'avec un haut niveau de bureaucratie et un contrôle partiel.

OUI à la blueFactory :

Le PLR Lac reconnaît les opportunités et les possibilités d'un véritable parc technologique au centre du canton. D'une part, parce qu'il est possible de créer des activités académiques ainsi que des conditions cadres pour des entreprises et des start-up innovantes et tournées vers l'avenir et, d'autre part, parce que la valeur ajoutée peut être réinjectée dans l'ensemble de l'économie fribourgeoise.

En même temps, ce "oui" est également lié à un mandat clair du parti selon lequel le développement de cette zone doit réellement être orienté vers un parc technologique et que les offres résidentielles ou les activités culturelles ne doivent jouer qu'un rôle subordonné. Les initiatives privées, et non l'État, sont responsables de ces offres. La ville de Fribourg doit également en prendre conscience et ce n'est qu'ainsi que la situation difficile de la double propriété pourra être corrigée avec profit.

OUI à la loi Covid 19 :

Indiscutable pour le PLR Lac est l'approbation de la loi Covid-19. La pandémie actuelle a montré que des solutions exceptionnelles étaient nécessaires et qu'elles doivent maintenant être légalisées par la loi. Heureusement, du point de vue actuel, de nombreuses entreprises ont pu être aidées, sans oublier les industries qui ont été inutilement ralenties dans leur activité pendant longtemps.

LIBERTE DE VOTE sur la Loi fédérale sur les mesures policières de lutte contre le terrorisme :

La prise de position pour cet objet n'est pas facile à prendre. D'une part, l'un des objectifs incontestables du parti est de tout faire pour prévenir d'éventuels actes criminels et donc de grandes souffrances, ce qui est déjà largement possible avec la législation actuelle. Dans ce contexte, la loi donne toutefois aux autorités de nouvelles mesures à prendre. D'autre part, le PLR Lac est également conscient que le risque zéro n'existe pas. Par conséquent, et également en raison du fait que la loi contient des définitions très vagues et donne aux autorités une grande liberté d'action, elle ne correspond pas à notre attitude libérale d'un État constitutionnel. Le danger que des citoyens irréprochables puissent trop facilement et sans contrôle tomber sous surveillance plaide clairement contre l'adoption de la loi. Pour cette raison, le PLR Lac laisse à chacun le soin de déterminer le poids qu'il veut accorder à ces arguments et ne donne aucune recommandation de vote.

Contact:

Markus Ith, Conseiller Communal, Responsable politique PLR Lac, +41 79 669 96 37
Thomas Bula, Conseiller Général, Membre du comité PLR Lac, +41 79 242 50 81
